



PRESENTATION

PROFILS DE POSTE & OPPORTUNITES

Le Centre Hospitalier Départemental « LA CANDELIE » est un établissement public de santé accueillant des personnes de tout âge présentant des troubles de la santé mentale, des pathologies psychiques ou addictives sur le Lot et Garonne.

Les missions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et hospitaliers et d'accompagnement du handicap sont réalisées grâce à des prises en charge adaptées :

- en psychiatrie générale avec :
 - ✓ plus de 50 points de consultation en Centres Médicaux Psychologiques (CMP)
 - ✓ des pôles adulte, infanto-juvénile et de l'adolescent : 220 lits d'hospitalisation complète (dont une quinzaine destinés aux enfants et adolescents), 140 places d'hôpital de jour (70 pour les adultes et 70 pour les mineurs), accueil urgence psychiatrie de liaison ;
 - ✓ des dispositifs de Services Psychiatriques Intensifs à Domicile (SPID), de réhabilitation psychosociale, de géronto-psychiatrie ;
- en addictologie : Médecine et Soins de Suite et de Réadaptation (SMR) en lien avec la filière,
- sur le service Handisanté47 : consultations de personnes en situation de handicap,
- en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS du Seguran).

Près de 1000 agents œuvrent pour accompagner une file active de 12000 patients en croissance continue.

UNE REELLE QUALITE DE VIE SUR LE SECTEUR D'EXERCICE

Le Centre Hospitalier Départemental La Candélie est localisé dans l'agglomération agenaise avec un réseau autoroutier (A62) la portant à 45 minutes de TOULOUSE et à 1 heure 15 de BORDEAUX ; elle est également desservie par les transports ferroviaires avec TGV. Elle se situe à 2 heures de l'océan atlantique et de la montagne pyrénéenne.

Ville universitaire offrant un cadre de vie agréable en bord de Garonne, AGEN est la capitale du département de Lot et Garonne reconnu pour ses qualités touristiques. Riche sur un plan culturel (théâtre municipal, salle de concert, médiathèque départementale, musées,...) et gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux), AGEN est sélectionné dans le programme « Action Cœur de Ville » car elle a mené une démarche volontariste visant à redonner vie et dynamisme au centre-ville.

AVANTAGES MATERIELS

- Possibilité de logement sur site ;
- Accès à la crèche de l'hôpital d'Agen (temps de trajet estimé à 15 mns) ;
- Accès aux ressources documentaires ;
- Accès facilité à la formation médicale.



MODALITES D'EXERCICE : AMENAGEMENTS ET ADAPTATIONS POSSIBLES

- Possibilité de recruter des étudiants de troisième cycle titulaires d'une autorisation d'exercice temporaire délivrée par le conseil départemental de l'ordre
- Possibilité d'exercer à temps partiel pour convenances personnelles et/ou pour cumuler avec une activité privée lucrative à l'extérieur de l'établissement (y compris en mode libéral)
- Possibilité de télétravail (par téléconsultation)
- L'activité du poste peut être aménagée et modulée selon le projet du candidat au regard des pratiques qu'il souhaite développer, l'établissement étant ouvert à toutes les orientations cliniques.
- Selon le projet professionnel, le praticien peut exercer une activité de consultation en CMP ou au sein du Service Départemental de Réhabilitation PsychoSociale labellisé par l'ARS (Thérapies cognitivo-comportementales & familiales ; Remédiation cognitive ; ETP ; Centre de Réhabilitation).
- Le praticien participe aux formations proposées par l'établissement ou dans le cadre du développement personnel continu (DPC) ; il concourt à la réalisation d'études et de recherche.

MODALITES SALARIALES

- Pour les Praticiens Contractuels :
 - o Recrutement à 5645 euros brut mensuel + **15 jours de formation annuels**
 - o Possibilité de mixer le poste avec une activité libérale
 - o Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
- Pour les Praticiens Hospitaliers :
 - o Indemnité mensuelle d'engagement de service public de 1010 euros brut
 - o Indemnité mensuelle d'activité sectorielle et de liaison de 420.86 euros brut.
 - o Possibilité d'exercer une activité d'intérêt général (limitée à une journée par semaine) auprès de structures partenaires de l'établissement se cumulant au salaire
 - o 15 jours de formation annuels
- Pour tout statut :
 - o Prime en sus du salaire : indemnité sectorielle de liaison de 420,86 euros brut mensuel ou Exercice Territorial (PET) de 450 euros bruts pour 3 demi- journées hebdomadaires réalisée à plus de 20 km de la résidence principale, 700 euros pour 4 demi-journées, 1000 euros pour 5 demi-journées hebdomadaires.
 - o 19 jours de RTT en sus des 25 jours de congés annuels

PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités de chefferie de service et de porter des projets médicaux ;
- Accompagnement d'un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;
- Le projet professionnel et les souhaits d'évolution de carrière feront l'objet d'une attention particulière (mobilité interne, formation).

Un projet d'ouverture d'un poste de chef de clinique en pédopsychiatrie est proposé avec **une triple valence soins, enseignement et recherche**. Les valences d'enseignement et de recherche (50 % de l'emploi du temps) seront exercées sous l'égide l'UFR du Centre Hospitalier de Charles Perrens. Un projet pédagogique et de recherche partagé sera défini entre le Centre Hospitalier Départemental de la Candélie (établissement de d'accueil), le candidat, le coordinateur du DES concerné par le projet, et la faculté.



En 2021, l'activité de pédopsychiatrie prend en charge une file active de 3 000 patients (âge inférieur à 18 ans) avec deux pôles travaillant en étroite collaboration :

- Le pôle infanto-juvénile (0-12 ans) se composant d'un centre d'hospitalisation de semaine départemental et sur chacun des quatre bassins de vie d'un CMP et d'un hôpital de jour ;
- Le pôle dédié aux adolescents (12 à 18 ans) se composant d'une unité d'hospitalisation de 8 lits, d'un hôpital de jour et d'un CMP départemental.

MISSIONS DU POSTE

Dans un contexte de travail en réseau, les missions ciblent les troubles psychiatriques des enfants et adolescents ; des savoirs faire et des filières ont été développés concernant la périnatalité, les TND, l'enfance vulnérable (équipes mobiles), le psychotraumatisme.

Selon le projet professionnel du candidat, l'hôpital pourra orienter les missions en s'inscrivant dans la continuité du plan de formation utile au candidat. Le poste sera positionné sur le site agenais.

PÔLE INFANTO-JUVENILE / ADOLESCENT

Sur un bassin de population de plus de 330 000 habitants, 1785 enfants sont accueillis au sein des services de la pédopsychiatrie et 1530 adolescents.

Les projets

Mettre en place une filière spécifique de repérage et de prise en charge des troubles psychiatriques débutants
Prévenir les ruptures de parcours et faciliter la transition ado/adulte

Pour ce poste, « LA CANDELIE » s'associe au centre hospitalier « CHARLES PERRENS ».

Le Centre hospitalier spécialisé « CHARLES PERRENS », basé à Bordeaux, est un établissement universitaire de psychiatrie qui assure les prises en charge pour un territoire de 850.000 habitants qui va de l'agglomération bordelaise au Médoc et au bassin d'Arcachon. Un peu plus de 2.000 professionnels y travaillent dont 140 médecins pour assurer le suivi d'une file active de 25.000 patients.



MISSIONS DU POSTE

L'activité du poste partagé sera centrée **sur l'hôpital de jour** (file active de 25 enfants) **et sur le CMP** (file active de 300 enfants), tous deux situés à Marmande à une heure de trajet en voiture de Bordeaux et à 20 minutes au départ de la gare Saint-Jean de Bordeaux.

Dans un contexte de **travail en réseau**, le pédopsychiatre exercera des missions ciblant les troubles psychiatriques des enfants. Il participera aux échanges cliniques et au travail institutionnel du service. Il aura la responsabilité de la prise en charge d'enfants et de leurs familles et participera pleinement au staff médical et aux orientations thérapeutiques du service.

Cette activité sur Marmande représentera un mi-temps de l'activité du praticien.

L'autre mi-temps sera effectué sur le Centre Hospitalier Charles Perrens au sein du pôle PUPEA qui couvre l'ensemble des activités de pédopsychiatrie.

Selon les besoins de l'institution et les souhaits du praticien, celui-ci pourra être affecté au sein du pôle sur des activités d'intra ou d'extra hospitalier voire sur des activités spécialisées.

AVANTAGES ET DEFRAIEMENTS

L'affectation permettra au pédopsychiatre de bénéficier selon la réglementation en vigueur de la Prime d'Exercice Territorial (au seuil maximum correspondant à 5 demi-journées), à la Prime de Service Public Exclusif (si le praticien est titulaire ou après sa titularisation), à la prise en charge de ses frais de déplacement voire à la Prime de Solidarité territoriale s'il assure des missions qui en relèvent.

Pour plus de facilités dans l'organisation de son travail, il effectuera préférentiellement des journées complètes à Bordeaux et sur Marmande.

Equipe médicale pédopsychiatres de La Candélie :

- 8 praticiens psychiatres
- 2 internes

Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel et inscrit au conseil de l'ordre.**

Le praticien exerce au sein du pôle selon une répartition entre les unités d'hospitalisation et les services ambulatoires extrahospitaliers à définir, **en lien avec les praticiens du pôle.**

Le praticien participe à la continuité des soins et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 2 gardes sur place par mois.



MISSIONS DU POSTE

Actes de diagnostic et de soin

- Conduit des entretiens médicaux d'évaluation, de diagnostic et d'orientation des situations cliniques en CMP, en hôpital de jour et en unités d'hospitalisation (2 unités de 18 lits) ;
- Propose un projet de soins ;
- Prévient les situations d'urgence et les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
- Rédige les certificats de soins sans consentement ;
- Intervient sur les différentes filières de soin développées selon les pôles :
 - o psychoéducation
 - o consultations psychotrauma
 - o filière de soins psychoses émergentes

Collaboration avec l'équipe médicale

- Travaille en collaboration avec les praticiens somaticiens de l'établissement pour la prise en charge des patients hospitalisés

Organisation des soins en lien avec l'équipe du service

- Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé ;
- Organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Anime la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles ;
- Assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé ;

PÔLE ADULTE AGEN & ALBRET : Sur un bassin de population de 130 000 habitants, le pôle prend en charge une file active de plus de 2600 patients en ambulatoire et 325 patients en hospitalisation complète.

PÔLE ADULTE GARONNE & CONFLUENT : un bassin de population de 105 000 habitants, le pôle prend en charge une file active de plus de 1740 patients en ambulatoire et 250 patients en hospitalisation complète.

PÔLE ADULTE VALLEE DU LOT : sur un bassin de population de 110 000 habitant, le pôle prend en charge une file active de plus de 200 patients

Equipe médicale :

- 12 praticiens psychiatres
- 1 interne

Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel et inscrit au conseil de l'ordre.**

Le praticien exerce au sein des structures et équipes chargées de l'activité de réhabilitation psychosociale sur le territoire.

Le praticien participe à la continuité des soins et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 2 gardes sur place par mois.



MISSIONS DU POSTE

Actes de diagnostic et de soin

- Assure des consultations sur site et des suivis à domicile (HAD)
- Construit le projet de soin intra-hospitalier de l'admission jusqu'à la sortie,
- Construit le projet extrahospitalier en vue de la sortie
- Met en œuvre les outils spécifiques de la RPS : remédiation cognitive, entraînement aux habiletés sociales, renforcement de l'autonomie, éducation thérapeutique et psychoéducation ;
- Intervient sur les différentes structures extrahospitalières :
 - o Appartement thérapeutique,
 - o CMP de Réhabilitation,
 - o Equipe Ambulatoire de Réadaptation spécialisée (EARS),
 - o Ateliers thérapeutiques,

Collaboration avec l'équipe médicale

- Travaille en collaboration avec les praticiens du pôle et les somaticiens de l'établissement pour la prise en charge des patients hospitalisés
- Travaille en collaboration avec le réseau des partenaires institutionnels et associatifs de la réhabilitation sociale et de l'HAD ;

Organisation des soins en lien avec l'équipe du service

- Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé ;
- Organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Anime la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles ;
- Assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé

PÔLE DE RATTACHEMENT INTERSECTORIEL : PERSPECTIVES

Hospitalisation à domicile, dans un rayon de 30 km autour d'Agen, file active 90 patients

Réhabilitation psychosociale : Unité d'hospitalisation & équipe mobile d'orientation, file active 400 patients et 380 patients en CMP

Gérontopsychiatrie : unité d'hospitalisation et équipe mobile en support des ESMS, file active 300 patients

Projets du pôle :

Développer l'accès aux dispositifs de réhabilitation psychosociale sur le département et renforcer leur lisibilité et consolider la filière gérontopsychiatrie en lien avec le projet territorial en santé mentale

Equipe médicale :

- 2 praticiens psychiatres
- 2 praticiens somaticien

Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel inscrit au conseil de l'ordre**.

Le praticien exerce depuis le bloc médico-technique sur les différentes unités **en lien avec les psychiatres de l'établissement**.

Le praticien participe à la continuité des soins et à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne 2 gardes sur place par mois.



MISSIONS DU POSTE AU SEIN DU S.I.R.A

- Assure des entretiens d'évaluation, de diagnostic et d'orientation des situations cliniques en urgence ;
- Propose un projet de soins ;
- Apprécie l'indication et la pertinence des mesures de contrainte décidées par des médecins extérieurs ;
- Conduit des entretiens médicaux avec la personne soignée, indique des thérapies individuelles ou de groupe ;
- Évalue les risques suicidaires, les problèmes nécessitant un suivi particulier (toxicomanie), recherche l'engagement thérapeutique du patient ;
- Préviens les situations d'urgence et les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
- Participe à la continuité des soins ;
- Anime la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles ;
- Assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé ;

POSITIONNEMENT & ORGANISATION MEDICALE

En amont du service d'hospitalisation, il assure la coordination avec les équipes psychiatriques des 3 services d'Urgences du Département. Au sein du service, il organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire. Il travaille en collaboration avec les praticiens somaticiens de l'établissement et les psychiatres des pôles adultes de secteur pour la prise en charge des patients hospitalisés

PÔLE DE RATTACHEMENT INTERSECTORIEL : CASSIOPEE

Plusieurs filières de soins sont développées au sein de ce pôle intersectoriel :

- **SIRA, Centre de crise, urgences et psychiatrie de liaison**
- Addictologie : unité d'hospitalisation, SSR, équipe ELSA
- Le bloc médico-technique et Handisanté 47 : centre spécialisé d'accès aux soins pour personnes en situation de handicap
- Support à la prise en charge du psychotrauma type1 / Service DIM

Equipe médicale du pôle

- 5 praticiens somaticiens
- 3 praticiens psychiatres
- 9 attachés spécialistes
- 2 pharmaciens

Le poste proposé est un temps plein accessible à un **praticien hospitalier ou praticien contractuel et inscrit au conseil de l'ordre**.

Le praticien exerce en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire composée de 3 agents.

MISSIONS DU POSTE

- Encadrer le recueil, le contrôle et le traitement des données PMSI dans le champ de la Médecine, du SMR et de la psychiatrie. Les objectifs sont d'assurer la qualité des données par le traitement des fichiers PMSI, les contrôles qualité, les conseils de codage et la formation.
- Traiter les données médicales issues du DPI à la demande des médecins, cadres, directions ou instances pour réaliser des enquêtes, des études médico-économiques ou scientifiques, des projets.
- Conseiller les instances dans les domaines de la stratégie, de l'efficacité médicoéconomique et de la qualité des soins.
- Participer au suivi de l'activité, à l'analyse des tableaux de bord avec les pôles et le service des finances.
- Participer aux réflexions sur les évolutions du DPI en lien avec le déploiement du DPI du GHT.
- Contribuer à la qualité des données et du système d'information par les actions suivantes :
 - responsabilité du service des archives médicales
 - pilotage de la démarche d'identitovigilance
 - actions autour de la confidentialité, de l'accès aux données et participation au recueil des IQSS
 - participation aux EPP et autres démarches qualité mis en place au sein de l'établissement
- Encadrer et accompagner la TIM dont il assure la responsabilité fonctionnelle
- Participer aux réunions de dialogue de gestion des Pôles,
- Participer à la CME et aux sous-commissions ainsi qu'à différentes instances où l'expertise du médecin DIM est requise
- Traiter les données relatives à la DFA dans la perspective de l'optimisation du financement du CHD
- Contribuer, par son expertise, à la politique de formation continue et assurer la formation des médecins et non médecins sur les bonnes pratiques relatives à l'information médicale

MISSIONS DU POSTE AU SEIN DU GHT

- Le médecin DIM participe aux travaux du groupe « dossier patient informatisé » du GHT
- Le médecin DIM contribue au projet médical ainsi qu'au PTSM

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

M Richard CAMPMAS – Directeur Général

05.53.77.68.60 – richard.campmas@ch-candelie.fr

M le Docteur Olivier JACQUIEZ – Président de CME

05.53.77.68.44 – olivier.jacquiez@ch-candelie.fr

Mme Maryse ARNAUD – Directrice des Affaires Médicales

05.53.77.68.60 – affaires.medicales@ch-candelie.fr

Suivez les actualités du CHD

www.ch-candelie.fr

www.facebook.com/chd47480

Pour mieux connaître la ville d'Agen

<https://www.destination-agen.com/>



agen_ville

Sur Mytf1.fr « Désertification des centres-villes : comment Agen a inversé la tendance »